

LISTE DE PIÈCES DE LA RÉGIE

R-3650-2007

Demande en révision de la décision D-2007-113 (Énergie La Lièvre s.e.c.)

COTE DE LA PIÈCE

- A.
- B.
- C.
- D.

PARTIE

REGIE DE L'ENERGIE

ÉNERGIE LA LIEVRE S.E.C.

MISE EN CAUSE – HYDRO-QUEBEC TRANSÉNERGIE

OBSERVATIONS ECRITES

REGIE DE L'ENERGIE

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NO. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
A-1	La Régie convoque les parties à l'audience qu'elle tiendra, à la demande de ÉLL, le 14 janvier 2008	8	08-12-2007
A-2	Notes sténographiques de l'audience du 14 janvier 2008	11	15-01-2008
A-3	Décision D-2008-012 – Requête en révision de la décision D-2007-113	12	25-01-2008

ÉNERGIE LA LIEVRE S.E.C.

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NO. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
B-1	Demande en révision de la décision D-2007-113	1 et 2	05-11-2007
B-2	Lettre concernant l'audition orale	4	16-11-2007
B-3	Disponibilité d'ELL pour une audience dans le R-3650-2007 et commentaires suite à la lettre d'Hydro-Québec datée du 11/12/2007	6	14-12-2007
B4	Plan d'argumentation accompagné des autorités auxquelles Énergie La Lièvre s.e.c. désire référer	9	09-01-2008

MISE EN CAUSE – HYDRO-QUEBEC TRANSÉNERGIE

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NO. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
C-1- HQT (Hydro-Québec Transporteur)			
C-1.1	Comparution d'Hydro-Québec	3	09-11-2007
C-1.2	Le Transporteur requiert l'information qu'il a sollicitée par sa demande de renseignement adressée à ÉLL dans le dossier R-3636-2007 afin de pouvoir compléter sa preuve et demande à la Régie de statuer rapidement sur la façon de procéder dans le dossier R-3650-2007 et de fixer un échéancier le plus tôt possible	5	12-12-2007
C-1.3	Le Transporteur soumet ses disponibilités dans l'éventualité où la Régie souhaiterait tenir une audience pour entendre la requête en révision d'ÉLL	7	17-12-2007
C-1.4	Plan d'argumentation accompagné des autorités auxquelles le Transporteur désire référer	10	09-01-2007

OBSERVATIONS ECRITES

COTE DE LA PIECE

DESCRIPTION

NO. AU PLUMITIF

DATE DEPOT

LISTE DE PIÈCES DE LA REGIE

R-3650-2007

Demande en révision de la décision D-2007-113 (Énergie La Lièvre s.e.c.)

COTE DE LA PIÈCE

- A.
- B.
- C.
- D.

PARTIE

REGIE DE L'ENERGIE

ÉNERGIE LA LIEVRE S.E.C.

MISE EN CAUSE – HYDRO-QUEBEC TRANSÉNERGIE

OBSERVATIONS ECRITES

REGIE DE L'ENERGIE

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NO. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
A-1	La Régie convoque les parties à l'audience qu'elle tiendra, à la demande de ÉLL, le 14 janvier 2008	8	08-12-2007
A-2	Notes sténographiques de l'audience du 14 janvier 2008	11	15-01-2008
A-3	Décision D-2008-012 – Requête en révision de la décision D-2007-113	12	25-01-2008

ÉNERGIE LA LIEVRE S.E.C.

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NO. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
B-1	Demande en révision de la décision D-2007-113	1 et 2	05-11-2007
B-2	Lettre concernant l'audition orale	4	16-11-2007
B-3	Disponibilité d'ELL pour une audience dans le R-3650-2007 et commentaires suite à la lettre d'Hydro-Québec datée du 11/12/2007	6	14-12-2007
B4	Plan d'argumentation accompagné des autorités auxquelles Énergie La Lièvre s.e.c. désire référer	9	09-01-2008

MISE EN CAUSE – HYDRO-QUEBEC TRANSÉNERGIE

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>No. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
C-1- HQT (Hydro-Québec Transporteur)			
C-1.1	Comparution d'Hydro-Québec	3	09-11-2007
C-1.2	Le Transporteur requiert l'information qu'il a sollicitée par sa demande de renseignement adressée à ÉLL dans le dossier R-3636-2007 afin de pouvoir compléter sa preuve et demande à la Régie de statuer rapidement sur la façon de procéder dans le dossier R-3650-2007 et de fixer un échéancier le plus tôt possible	5	12-12-2007
C-1.3	Le Transporteur soumet ses disponibilités dans l'éventualité où la Régie souhaiterait tenir une audience pour entendre la requête en révision d'ÉLL	7	17-12-2007
C-1.4	Plan d'argumentation accompagné des autorités auxquelles le Transporteur désire référer	10	09-01-2007

OBSERVATIONS ECRITES

COTE DE LA PIECE

DESCRIPTION

NO. AU PLUMITIF

DATE DEPOT

LISTE DE PIÈCES DE LA RÉGIE

R-3650-2007

Demande en révision de la décision D-2007-113 (Énergie La Lièvre s.e.c.)

COTE DE LA PIÈCE

- A.
- B.
- C.
- D.

PARTIE

REGIE DE L'ENERGIE

ÉNERGIE LA LIEVRE S.E.C.

MISE EN CAUSE – HYDRO-QUEBEC TRANSÉNERGIE

OBSERVATIONS ECRITES

REGIE DE L'ENERGIE

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NO. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
A-1	La Régie convoque les parties à l'audience qu'elle tiendra, à la demande de ÉLL, le 14 janvier 2008	8	08-12-2007
A-2	Notes sténographiques de l'audience du 14 janvier 2008	11	15-01-2008
A-3	Décision D-2008-012 – Requête en révision de la décision D-2007-113	12	25-01-2008

ÉNERGIE LA LIEVRE S.E.C.

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>NO. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
B-1	Demande en révision de la décision D-2007-113	1 et 2	05-11-2007
B-2	Lettre concernant l'audition orale	4	16-11-2007
B-3	Disponibilité d'ELL pour une audience dans le R-3650-2007 et commentaires suite à la lettre d'Hydro-Québec datée du 11/12/2007	6	14-12-2007
B4	Plan d'argumentation accompagné des autorités auxquelles Énergie La Lièvre s.e.c. désire référer	9	09-01-2008

MISE EN CAUSE – HYDRO-QUEBEC TRANSÉNERGIE

<u>COTE DE LA PIECE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>No. AU PLUMITIF</u>	<u>DATE DEPOT</u>
C-1- HQT (Hydro-Québec Transporteur)			
C-1.1	Comparution d'Hydro-Québec	3	09-11-2007
C-1.2	Le Transporteur requiert l'information qu'il a sollicitée par sa demande de renseignement adressée à ÉLL dans le dossier R-3636-2007 afin de pouvoir compléter sa preuve et demande à la Régie de statuer rapidement sur la façon de procéder dans le dossier R-3650-2007 et de fixer un échéancier le plus tôt possible	5	12-12-2007
C-1.3	Le Transporteur soumet ses disponibilités dans l'éventualité où la Régie souhaiterait tenir une audience pour entendre la requête en révision d'ÉLL	7	17-12-2007
C-1.4	Plan d'argumentation accompagné des autorités auxquelles le Transporteur désire référer	10	09-01-2007

OBSERVATIONS ECRITES

COTE DE LA PIECE

DESCRIPTION

No. AU PLUMITIF

DATE DEPOT
